L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co, 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1862 G. F. WEISSE, F. LIMET. N. DUFOUR, G. HARBY. Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans:
JEUDI MATIN, 4 SEPTEMBRE

Billets coupés.

Les billets coupés de la ville devant cesser d'être admis dans la circulation à partir du 15 de ce mois, nous cesserons dès aujourd'hui de les recevoir dans nos bureaux.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J Communy, encanteur, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, un lot de terre avec maison, rue de l'Esplanade.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, linge fait, chapeaux, chaussures et marchandises sèches.

Par E. T. Montgomery—en face de la Place Jackson—le brick Cyclone, etc.; et à la Bourse, rue W. H. Bell, au parc No 30, 2me District, mules, farine, avoine, farine de maïs, jambons, porc, sucre, brouette, etc.—A 10 heures, au brick Cyclone, en face de la Place Jackson, mules.

Par M. Jacobs—Encoignure Poloque et Grands Hommes, une vache, etc.

Par E. B. Sykes, à 10 heures, dans le Magasin No 30—farine, porc mess, jambons, épaules et papier enveloppe.

Par R. Scott, à 10 heures, rue des Magasins, encoignure Natchez—farine extra, épices, vin, whisky, amers, whisky Bourbon, café Java, vin de Californie, cognac, sardines, &c.

☞ Les porteurs sont autorisés à recevoir des abonnés à raison de 25 cents par semaine.

NOUVELLES DU NORD

Apportées par le steamer Trade Wind

EVACUATION DE LA PENINSULE PAR L'ARMEE DE McCLELLAN.

Mouvements militaires.

AFFAIRES AU KENTUCKY.

LES GUERILLAS DANS LE MISSOURI.

Nouvelles importantes d'Europe.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Par le steamer Trade Wind nous avons reçu des journaux de New-York jusqu'au 23 août. Nous y trouvons des nouvelles intéressantes du Nord, de l'Europe et du Mexique. Nous ne pouvons donner dans notre édition de ce matin que la partie la plus importante de ces nouvelles.

L'évacuation complète de la péninsule par l'armée de McClellan, que nous avions déjà annoncée d'après les journaux du Sud, se trouve pleinement confirmée par ceux du Nord. Voici ce que nous lisons à cet égard dans le Herald du 21 août:

Nous avons dit hier que nous avions des informations sur un mouvement militaire important qui s'opérait mais que nous n'étions pas autorisé à en donner les détails. Nous ne nous croyons pas autorisé encore à les donner parce que le mouvement n'est pas complété; mais nos avis de l'armée de McClellan, de celle de Burnside et de celle de Pope, indiquent qu'ils occupent de fortes positions et se préparent pour tous les mouvements que les rebelles peuvent faire. L'information la plus importante vient naturellement de l'armée du général Pope, parce que les rebelles, suivant une dernière avis, marchent de grands corps de troupes sur toute la longueur du front de ses positions.

La Tribune du 23 dit que les Confédérés ont retiré toutes leurs forces de Richmond; qu'au moment où McClellan commença à se retirer d'Harrison Landing, au lieu de le poursuivre les Confédérés sont allés renforcer Jackson aussi vite qu'ils ont pu. Dans un article du même jour, le même journal s'exprime ainsi:

La ville était pleine de rumeurs hier au sujet des mouvements de l'armée rebelle et du général Pope. Comme quatre jours se sont écoulés depuis que le général Pope a levé son camp pour se replier et intercepter un mouvement supposé en avant de Stonewall Jackson, et comme dans ce délai Jackson doit avoir ou attaqué Pope ou avoir arrêté sa marche au Nord, il ne paraît pas y avoir de bonne raison pour que l'anxiété publique ne soit pas soulagée avec la permission du gouvernement. S'il n'y a pas eu de bataille pourquoi ne pas permettre de le dire?

Dans la position des deux forces un délai de la part des rebelles est un gain pour nous, et une connaissance positive de ce fait enlèverait un grand poids de l'esprit public. S'il y a eu une bataille ce serait un soulagement que de connaître le résultat, car la suppression des nouvelles ne fait que persuader à ceux qui croient à une bataille qu'elle a été désastreuse.

P. S. Au moment où nous allons sous presse nous apprenons la bonne nouvelle que nos deux armées ont opéré leur jonction.

Le correspondant à Washington du World écrit à ce journal à la date du 22 pour lui annoncer que la jonction est opérée et il ajoute:

Mes éclaireurs rapportent qu'il y avait de grandes réjouissances dans les camps rebelles lundi soir. On faisait de la musique, on dansait, et on faisait des discours de félicitations, à cause de la perspective d'entrer à Washington, Baltimore et Philadelphie. Il est de fait que les espérances des armées rebelles ont été tellement exaltées qu'on croit qu'un revers désastreux compromettrait leurs forces organisées en Virginie.

Les nouvelles du Sud-Ouest étaient très-importantes. Les Confédérés se meuvent en force de Chattanooga sur Knoxville et Richmond. Ceci indique une concentration devant la capitale confédérée en même temps qu'une diversion puissante dans le Kentucky. Les lignes suivantes du World expliquent la retraite du général Pope qui ne voulait pas livrer bataille avant que McClellan l'eût rejoint.

Le bruit circulait hier en ville que le général Pope avait retraité, son avant-garde étant à Fairfax Court House et son arrière-garde à Warrenton. On attribuait ce mouvement à la découverte que Jackson a été renforcé de 100,000 hommes. Une lettre de notre correspondant de Washington dit que le général Pope a appris que les rebelles avaient été renforcés et qu'ils marchaient de Gordonsville vers Fredericksburg, voulant le forcer ainsi à livrer bataille ou à reculer ses lignes. Il a évacué la région de Culpepper et retraité de 15 milles au moins inclinant un peu vers Aquia Creek.

On peut donc considérer qu'une des plus grandes et des plus décisives batailles de la guerre va se livrer prochainement et en partie être livrée entre Richmond et Washington.

Opérations dans le Kentucky.

Nous lisons dans le Herald du 21:

Le général Garrard avec 700 hommes a attaqué la cavalerie de Scott (de la Louisiane) à Laurel Bridge, près de London, et après un combat désespéré il a battue et mise partielle ment en déroute. Deux canonniers ont été brûlés par les rebelles près de Dutch Creek à 30 milles au-dessus du fort Henry. Les équipages qui ces faits prisonniers et relâchés sur parole. Toutes les provisions dont était chargé un des bâtiments ont été enlevées avant la destruction des bateaux. Une partie des forces de Jeff. Thompson a été le 15 dans un déroute près de Memphis. On rapporte que Clarksville a été capturée par une force rebelle qui s'avance sur les forts Henry et Donelson.

Le même journal annonce dans son numéro du 22 que le fort Donelson a été abandonné par les troupes unionistes et il ajoute: "si les rebelles tiennent cette position aussi bien que Clarksville et Gallatin, Nashville se trouve entièrement isolé de sa base d'approvisionnement par le Nord". Dix régiments de l'Indiana avec de la cavalerie et de l'artillerie sont entrés dans le Kentucky pour arrêter les incursions des Confédérés. La reddition de Clarksville est attribuée à la lâcheté du 71e régiment de l'Ohio, colonel Rodney Mason.

Des dépêches spéciales d'Indianapolis disent que le maire d'Henderson, Kentucky, a passé à l'armée confédérée et que tous les membres du conseil ont été arrêtés pour avoir refusé de prendre le serment d'allégeance au gouvernement fédéral; ils n'ont été relâchés qu'en donnant $5,000 de caution. Les propriétés du maire ont été saisies et une nouvelle élection ordonnée.

Une dépêche d'Indianapolis du 17 dit que les confédérés ont envahi l'Etat par plusieurs points, que Somerset est en leur pouvoir, que Kirby Smith avec 15,000 hommes, 24 pièces d'artillerie et de la cavalerie est en mouvement pour intercepter les fédéraux à Cumberland Gap. Morgan est dans le voisinage de Gallatin et Forrest et Sterrnes vont se joindre à lui. Les journaux de Cincinnati représentent la crise comme très alarmante et disent que les généraux fédéraux font les efforts les plus énergiques pour la conjurer.

La guerre dans le Missouri.

Il y a eu une bataille à Lone Jack dans laquelle les fédéraux ont été battus et ont perdu 150 tués et blessés; le surplus s'est réfugié à Lexington. Une section d'artillerie après avoir été prise et reprise a dû être abandonnée par les unionistes. Une dépêche datée de Sedalia, Missouri, du 20 août donne les nouvelles suivantes:

Des avis de l'Ouest portent que les forces rebelles sous Coffee, Quantrell, Cockrell, Tracy et autres qui menaçaient récemment Lexington, sont en pleine retraite vers le Sud. Les rebelles sont au nombre de 4,000 et ont les deux canons capturés à Lone Jack vendredi dernier. Le colonel Warren, de la cavalerie de l'Iowa, et le général Blunt, du Kansas, les poursuivent chaudement avec 3,500 hommes et 14 pièces d'artillerie. On présume que les rebelles seront atteints et capturés ou battus au passage de la rivière Osage.

Une expédition de cavalerie fédérale partie de New Madrid a attaqué un camp confédéré à White Oak Ridge et l'a dispersé, tuant 4 hommes à l'ennemi et faisant 19 prisonniers.

Des guérillas ont brûlé le ferry qui relie Memphis à Mount City dans l'Arkansas. D'autres ont tiré sur le steamer Champion au Bayou James au-dessous d'Hickman. Le steamer Sallie Wood a été brûlé par les guérillas à 20 milles au-dessous de Memphis.

On a capturé des dépêches du général Hindman portant qu'il a à Little Rock 12000 hommes d'infanterie bien armés, 4,000 hommes de cavalerie et 54 pièces d'artillerie; le Herald n'ajoute pas foi à ces dépêches. On dit qu'Hindman a résolu d'emplir Curtis.

Nouvelles d'Europe.

Nous résumerons sous ce titre toutes les nouvelles d'Europe venues par le Glasgow et l'Europa. Ce dernier steamer est parti le 9 août de Liverpool. Le Glasgow était parti trois jours avant.

A propos du vapeur fédéral Tuscarora qu'on supposait à la poursuite de la canonnière confédérée Euree (No 290) un correspondant du Shipping Gazette demande:

Quelle garantie ai-je qu'il ne saisira pas mon navire, sur le point de partir pour un pays lointain qui n'est pas l'Amérique, parce qu'il trouvera que sa cargaison complète en partie de poudre, d'armes et de linge fait? Il peut le saisir dans un de nos canaux dans notre canal et l'envoyer à New York avec un équipage de prise.

Le Shipping Gazette arrive à la conclusion que si le Tuscarora visite les ports anglais dans le but de capturer les navires qui y prennent un chargement, ameuté qu'ils auront franchi les limites territoriales de la Grande Bretagne, il se rendra coupable d'actes illégaux dont le gouvernement anglais sera justifié à demander raison.

La moisson progressait en Angleterre, et l'on croyait que si le temps se maintenait, la bonne en ferait une bonne moyenne récolte. Avant le départ de l'Europa, il était tombé beaucoup d'eau et le temps était devenu fort incertain et même tempétueux dans quelques sections.

Prorogation du Parlement.

DISCOURS DE LA REINE.

Le parlement a été prorogé le 7 août par la commission royale. Voici le discours royal qui a été lu par le lord grand chancelier:

"Mylords et Messieurs,—Nous sommes chargé par Sa Majesté de vous dispenser de venir plus longtemps faire acte de présence au parlement, et en même temps de vous exprimer la reconnaissance de Sa Majesté pour le zèle et l'assiduité avec lesquels vous avez rempli vos devoirs pendant la session qui va finir. Sa Majesté nous commande de vous informer que ses relations avec les puissances étrangères sont amicales et satisfaisantes, et qu'elle espère que la paix en Europe ne sera pas troublée. La guerre civile qui règne dans les Etats-Unis de l'Amérique du Nord n'a malheureusement rien perdu de son intensité, et les maux qui en résultent ne pèsent pas seulement sur le continent américain; mais Sa Majesté, n'ayant pris aucune part à ce conflit, ne voit pas de raison pour se départir de la neutralité qu'elle a gardée jusqu'ici avec fermeté.

"Des troubles ont éclaté sur quelques unes des frontières de l'empire turc et Sa Majesté a donné à son ambassadeur à Constantinople, des instructions pour qu'il assiste à une conférence qui doit être tenue dans cette ville par les représentants des Puissances qui étaient intéressées au traité de Paris en 1856. Sa Majesté a la confiance que la question qui sera traitée dans cette conférence sera réglée d'une manière conforme aux engagements des alliés, aux intérêts du Sultan et au bien être des chrétiens, habitants de ces domaines. Les forces de Sa Majesté en Chine, réunies à celles de l'Empereur des Français, ont dernièrement coopéré avec les forces de l'Empereur de la Chine à la protection de quelques principaux ports de commerce britannique en Chine contre les désastres de la guerre civile qui cause la désolation dans une portion de ce vaste empire. Sa Majesté nous recommande de vous informer qu'elle a conclu un traité de commerce avec le roi des Belges, par lequel le commerce des sujets de Sa Majesté seront placés généralement sur le pied des nations les plus favorisées.

Messieurs de la Chambre des Communes,—Sa Majesté nous recommande de vous exprimer sa vive reconnaissance pour les libéralités allocations votées par vous pour le service de cette année et Sa Majesté vous remercie d'avoir voté des fonds pour placer les chantiers et les arsenaux dans un état permanent de défense.

My lords et messieurs,—Sa Majesté nous charge de vous exprimer l'admiration avec laquelle elle a vu le zèle soutenu et l'esprit de patriotisme qui n'ont cessé d'animer ses forces de volontaires et de la milice. Sa Majesté a vu avec satisfaction les relations amicales qui ont subsisté entre les sujets de Sa Majesté et les nombreux étrangers venus cette année dans le Royaume Uni, et Sa Majesté espère que l'échange de connaissances mutuelles raffermira le fondement de bons rapports entre les nations. Sa Majesté a donné volontiers son assentiment à un acte pour la suppression de l'esclavage et Sa Majesté espère que la coopération des Etats-Unis fera beaucoup pour éteindre le crime désolant contre lequel ce traité est dirigé. Sa Majesté souhaite ardemment que les mesures prises pour l'extension de l'éducation parmi les classes pauvres puissent propager un objet de grande importance nationale. Sa Majesté a donné son assentiment à tous les bills d'utilité publique que vous avez été souvis pendant la session.

La profonde détresse qui règne dans quelques districts manufacturiers a pénétré Sa Majesté d'une chaude sympathie et d'une vive admiration pour le courage moral et la force exemplaire avec laquelle cette privation a été supportée. Sa Majesté espère que l'acte qui autorise les bureaux de gardiens à pourvoir à des secours additionnels atténuera cette détresse. L'acte pour faciliter le transfert des terres ajoutera à la valeur des immeubles—rendra les titres plus simples et plus sûrs et diminuera les frais d'achat et de vente. L'acte pour améliorer réglément et connaissances portées entre les classes avec le plus équitable distribution des biens locaux, pendant que l'acte pour une meilleure administration des grandes routes améliorera les moyens de communication dans beaucoup de parties du pays.

L'acte pour l'uniformité des poids et mesures en Irlande remédiera aux inconvénients depuis longtemps sentis dans cette partie du royaume Uni, et l'acte pour amender la loi des pauvres donnera aux plus pauvres classes en Irlande de meilleurs moyens pour obtenir des soulagements et l'assistance médicale. L'acte pour un meilleur règlement sur la marine marchande sera avantageux, Sa Majesté l'espère, au commerce maritime du pays. En retournant dans vos diverses comtés, vous aurez encore d'importants devoirs à remplir et Sa Majesté prie avec ferveur que les bénédictions divines soient répandues sur vos efforts et les dirigent vers l'accomplissement des vœux constants de Sa Majesté, le bien être et le bonheur du peuple."

Dans un grand banquet donné à Sheffield à Lord Palmerston, M. Roebuck a prononcé un long discours où il a dit "qu'il ne doutait pas que l'Amérique ne se divisât en deux et définitivement en cinq parties, comme ainsi de former les Etats Unis. Il a dénoncé la conduite du Nord comme une politique insensée et cette folie insensée dépourvue de moyens de succès. (Cris de "non" "non."—"Oui, Oui.") Ils ne pourraient jamais plus être unis. La guerre était une simple guerre de sang, et n'était pas une guerre contre l'esclavage."

Le correspondant américain du Times de Londres et d'autres écrivains représentent le recrutement comme ayant échoué, mais le London Star dit qu'il n'est pas douteux que l'appel du Président n'obtienne son effet dans quelques semaines.

Les steamers confédérés Merrimac et le No 290 ont réussi à esquiver le vapeur des E U. Tuscarora. Ce dernier est arrivé à Kingstown dans l'après-midi du 9.

Plusieurs journaux français parlent avec une grande inquiétude des affaires italiennes, depuis les mouvements de Garibaldi.

L'Opinion Nationale déplore la fatale hésitation qui fait reculer la France devant la solution finale savoir: L'évacuation de Rome.

La Bourse était plus ferme. Les rentes ont fermé le 8 à 69 fr. 10 c.

On dit que Garibaldi refuse d'obéir à la proclamation de Victor Emmanuel. On rapporte encore qu'il a tenu un conseil de guerre dans lequel il a été résolu de marcher immédiatement sur Rome, malgré les remontrances de Turin.

L'enthousiasme pour Garibaldi était immense et l'on croyait qu'il serait bientôt à la tête de 50,000 hommes.

Le correspondant parisien du London Daily News lui écrit que positivement Garibaldi a refusé d'obéir à la proclamation de Victor Emmanuel.

Une lettre de Palerme dit que l'enthousiasme pour Garibaldi est si grand que des jeunes gens disparaissent entièrement de l'endroit, et si les autres villes de la Sicile imitent Palerme, une armée de 50,000 hommes sera bientôt prête pour la libération.

La France dit que Garibaldi a tenu un conseil de guerre à Corléon le 4 août, et qu'il y a été décidé de marcher sur Rome malgré les remontrances de Turin. Les volontaires comptent 6,000 hommes. Garibaldi avait affrété six gros navires. Son plan est de débarquer dans le golfe de Palerme où il devra être rejoint par une force auxiliaire et de marcher de là dans les Etats romains.

La Gazette officielle de Turin dit que les volontaires garibaldiens partiront pour Messine au lieu d'aller à Palerme. Ils comptent 3,000 hommes et sont divisés en trois colonnes, dont l'une sera conduite par Garibaldi en personne.

A la Chambre des Députés, dans la séance du 6 août, M. Ratazzi dit qu'il y avait une rumeur, non officiellement confirmée, qu'une rencontre avait eu lieu entre les troupes et une bande de garibaldiens.

Les troupes auraient perdu cinquante hommes.

Les malles de Calcutta du 1er juillet et de Bombay du 12 juillet avaient été reçues.

Marchés.

Les ventes de coton au marché de Liverpool le 8 ont été de 5000 balles, les prix étaient fermes à la clôture. L'exportation et la spéculation avaient été de 3000 balles.

Les consolidés ont clos à 93 1/4 et à 93 1/2 au comptant.

Slidell et Napoléon.

(Extrait de la correspondance du London Times.)

Les remarques faites par le comte Russell à la Chambre des Pairs mercredi soir m'ont donné l'occasion de compléter mes informations il y a sept ou huit jours, sur les mesures récemment prises pour la reconnaissance des Etats Confédérés d'Amérique. Je puis maintenant affirmer que M. Slidell a eu une audience de l'Empereur à Vichy il y a quelques jours, et que, suivant tous les récits, il a été fort bien accueilli par sa Majesté. On croira aisément que M. Slidell a fait valoir tous les arguments qui, dans son opinion, justifient la prétention d'un Etat à faire admettre son indépendance, en paraissant pourvu de se défendre contre l'invasion, ses avantages obtenus dans la guerre depuis le commencement des hostilités, la conduite constitutionnelle de son gouvernement au milieu des vicissitudes et des épreuves terribles d'un conflit prolongé, et ce qui n'est pas moins important, la détermination de la Confédération de ne jamais se soumettre mais de combattre pour son indépendance jusqu'à la dernière extrémité et au prix de tous les sacrifices. Si les récits particuliers de Vichy sont vrais, l'Empereur ne sembla pas disposé à réfuter ces arguments, mais au contraire à admettre leur force. A cet égard, permettez-moi de citer un passage de la réplique du comte Russell à lord Malmesbury.

"En ce qui regarde la France, tout ce que je puis dire c'est que jusqu'ici il y a eu communication intime et sans réserve entre le gouvernement de Sa Majesté et celui de l'Empereur des Français, et je ne puis me rappeler une circonstance où une divergence d'opinion se soit élevée entre eux à ce sujet."

Qu'il y ait eu des communications intimes et sans réserve bien que non strictement officielles, entre les gouvernements, c'est parfaitement vrai; mais dans certains cercles officiels de France on n'a pas seulement douté mais on a positivement nié qu'il y eut similitude d'opinion.

Dans ces cercles il est maintenant affirmé que le gouvernement impérial de France est en faveur de la reconnaissance et que c'est le gouvernement anglais qui recule; on dit, en un mot que, sans l'Angleterre, la France aurait déjà reconnu la Confédération. C'est un peu en contradiction avec les assertions du comte Russell, suivant lesquelles il faudrait croire que les deux gouvernements sont d'accord en retardant indéfiniment l'affaire de la reconnaissance. Il est évident que l'Angleterre n'y pense pas pour le moment, la réponse du comte Russell à M. Mason en fait foi.

Postérieurement à son entrevue avec l'Empereur, on dit que M. Slidell a eu une conférence avec M. Thouvenel et qu'il a présenté une note en même temps que M. Mason et présentait une à lord Russell. Ces notes sont basées sur les mêmes raisons. La mauvaise volonté de l'Angleterre, sinon son refus positif de la demande, a été, je crois, alléguée comme la raison principale sinon comme la raison unique pour laquelle la France ne reconnaissait pas immédiatement.

Le sujet offre certainement de grandes difficultés à l'Angleterre. On peut invoquer de bonnes raisons à l'appui de sa politique, mais il est particulièrement infortuné que nous ne puissions obtenir aucun crédit pour l'intégrité de nos motifs, de nos intentions et de nos actes. Il est impossible d'être plus abhorrée que nous le sommes dans le Nord et si on ne peut nier que nous ayons agi avec impartialité, les raisons qu'on en donne ne sont pas moins qu'honorables, et l'espoir de convaincre le Nord de notre sincérité et de notre désintéressement est léger en vérité. Autant que cela concerne le sentiment qu'on entretient envers nous, on pourrait douter que l'intervention l'aggravât beaucoup. D'autre part, on commence, dans le Sud, à regarder notre neutralité comme ne valant guères mieux qu'une hostilité avouée.

Les dernières nouvelles de l'Europa donnent à penser qu'on regardait en Europe la reconnaissance de l'indépendance du Sud comme une chose à peu près certaine.

Une nouvelle importante.

La Hansa partie de Southampton le 6 août et arrivée le 18 à New-York, a apporté quelques nouvelles intéressantes parmi lesquelles nous remarquons la suivante:

La Patrie annonce qu'une division navale française apparaîtra au commencement de novembre dans le golfe de Californie et que l'armée alors marchera sur Mexico. "Il est important, ajoute la Patrie, qu'une démonstration soit faite alors pour surveiller les événements dont la Sonore et la Californie peuvent être le théâtre."

Il faut faire observer que la Sonore est une portion du territoire qu'on croit avoir été cédée au gouvernement fédéral en garantie de l'argent qu'il avancerait au Mexique et contre laquelle le ministre français à Washington a protesté. Cette démonstration indiquerait la possibilité de difficultés plus sérieuses entre la France et les Etats Fédéraux, ce que beaucoup de gens ont prévu à propos de l'expédition du Mexique.

[N. Y. Tribune du 19 août]

Nouvelles du Mexique.

Nous n'avons de place que pour un très court résumé des nouvelles du Mexique que nous empruntons au Times du 21 courant:

On a des avis de Mexico jusqu'au 28 juillet, d'Orizaba jusqu'au 26, et de Vera Cruz jusqu'au 1er août, par la voie de la Havane.

La position des forces respectives de la France et du Mexique était à peu près la même. Les premières étaient toujours à Orizaba, attendant des renforts; leur état sanitaire était bon. La difficulté des communications entre Vera Cruz, et Orizaba est représentée comme très grande en ce qu'on ne fait qu'avec une escorte de 800 ou 1,000 hommes.

Les affaires dans l'intérieur sont toujours dans le même désordre et l'on dit que plusieurs chefs réactionnaires ont été fusillés. La corvette française Bayonnaise qui bloquait Mazatlan a quitté ce port. Le steamer Marcou qui bloquait Tampico est à Vera Cruz, et il a amené quatre prises. L'Eclaireur n'est plus dans les eaux d'Alvarado. La Granada a bombardé le port de Campêche et y a détruit plusieurs maisons, mais elle a été repoussée par une batterie armée à la hâte par les autorités.

Le steamer Tampico arrivé à Santiago de Cuba, le 8 août, rapporte que 25,000 soldats français sont arrivés ou attendus à la Martinique; le jour de son départ de cette île deux frégates et deux steamers en étaient partis avec 4,000 hommes pour Vera Cruz. Le Tampico amène lui même 128 soldats de génie à la même destination.

Par suite des querelles entre Zaragoza et Ortega, Juarez a nommé Comonfort à la place de Zaragoza, mais Doblado n'étant retiré du cabinet, Juarez a arrangé l'affaire en donnant le commandement au général Parrodi.

☞ Nous remercions très sincèrement le capitaine Delaney, commandant le Trade Wind, pour les journaux de New York qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre. Ces journaux vont jusqu'au 23 août, jour du départ du Trade Wind.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Correspondance du New-York Times. Washington, 20 août.

L'honorable Reverdy Johnson, du Maryland, a fait son rapport au gouvernement sur les points qu'il avait mission d'examiner dans l'administration des affaires de la Nouvelle-Orléans, et le Président a approuvé ses conclusions. On a appris qu'il recommande la restitution au Consul de Hollande des $800,000 saisis par le général Butler, et au Consul de France de $716,000; et la levée du séquestre sur une quantité considérable de sucres et autres marchandises appartenant à des négociants grecs, anglais et autres, domiciliés à la Nlle Orléans, ces saisies, dans l'opinion de M. Johnson ne pouvant être justifiées ni par la loi civile ni par la loi militaire.

A un dîner qui a eu lieu récemment, un éminent louisianais a dit, en présence de Reverdy Johnson, qu'avec ce dernier pour gouverneur et le général Dix à la place du général Butler, le peuple se rallierait et au moyen d'une convention ferait rentrer l'Etat dans l'Union. C'est de cette remarque particulière qu'est venu le bruit, dénué de fondement, que cet arrangement était consommé.

Nouvelles de la Virginie,

PRISES DANS LES JOURNAUX DU SUD.

Le New York Sun du 21 août publie ce qui suit dans ses dépêches télégraphiques:

Parmi les extraits du Richmond Examiner du 16 on trouve ce qui suit:

"On dit que Buel a pendu cinq citoyens respectables du Sud pour venger la mort du général McCook. Cela est considéré comme un meurtre brutal. On dit aussi que des actes de barbarie ont été exercés contre les habitants et les propriétés placés dans le voisinage de l'endroit où fut attaqué McCook. Le général Buel étant connu comme un des généraux yankees les plus cléments, le fait en question prouve que l'ordre pour ces exécutions et ces incendies émane du quartier général. Il a été commis des outrages envers des veuves et des orphelins; le pillage et la destruction ont été à l'ordre du jour. Il faut faire quelque chose pour mettre fin à cette insolence, à ces actes criminels et outrageants. Nous avons les sujets nécessaires pour l'exercice de terribles représailles. L'opinion publique est convaincue que, sans ces représailles, le système de meurtre et de pillage continuera à être employé contre nous. Comment pouvons-nous frapper de terreur ces démons, à moins de les traiter comme des démons?"

Parlant des élections dans la Caroline du Nord, l'Examiner dit que le triomphe de Vance sur Johnson à trente ou quarante mille voix de majorité, ne décide aucun des principes importants touchant le règlement de la présente guerre, et que la plateforme politique des deux partis est la même.

☞ Le navire à vapeur Trade Wind, capitaine Delaney, parti de New York le 23 août, est entré dans notre port hier après-midi à 3 heures et demie, avec les malles des Etats Unis et les passagers suivants: MM. Lane, Humbert, Deane, lieutenant E. P. Briggs, capitaine Darling, C. Montégut, Thos. McCaden, J. V. Lane, S. D. Moody, Hilderbrand, et le colonel Pryne.

VISITE DE LA DELEGATION DE LA NLLE-ORLEANS A M. SOULE.—Permission a été donnée par le secrétaire de la guerre à la délégation de la Nlle-Orléans qui se trouve ici—Juge Roselius, Dr Cottman et M. C. Bullitt, de visiter M. Soulé au fort Lafayette. Le rapport de ces messieurs, sur l'attitude que M. Soulé pourrait vouloir prendre vis-à-vis du gouvernement effectuerait peut être les dispositions de l'autorité supérieure à son égard.

VENTE DE TERRAIN.—On vendra aujourd'hui, à midi, à la Bourse des marchands et encanteurs rue Royale, une propriété située dans le Troisième District rue de l'Esplanade, entre Marais et Tremé; la dite propriété dépendant de la succession de Mme Jules Lelièvre. Voir aux avis.

Ordre important du major-général Halleck.

Congé aux officiers promus.—Le serment d'allégeance et la parole d'honneur doivent être des actes volontaires.—Règlements au sujet des saisies opérées dans le pays ennemi.

Le major-général HALLECK, commandant en chef de l'armée des Etats-Unis, a publié le 15 août, à Washington, l'ordre important que voici:

ORDRE GENERAL No. 107.

Département de la guerre, bureau de l'adjudant général, Washington, 15 août 1862.

1o. Les officiers de l'armée régulière seront admis, comme règle générale, à un congé pour accepter le rang de colonel dans les régiments de volontaires, mais non pour aucun grade inférieur. Les officiers non commissionnés et les soldats seront déchargés lorsqu'ils recevront des commissions dans les régiments de volontaires.

2o. Le serment d'allégeance ne sera administré à personne contre sa volonté. Ce serment doit, dans tous les cas, être un acte volontaire de la part de celui qui le prête. Or, on ne contraindra non plus personne à donner sa parole d'honneur. Mais le serment prêté et la parole d'honneur donnée pour éviter l'arrestation, la détention, l'emprisonnement ou l'expulsion, sont des actes volontaires et libres et ne peuvent pas être considérés comme imposés par la contrainte. Toute personne coupable de la violation de ce serment ou de cette parole sera punie selon les lois de la guerre.

3o Les lois des Etats Unis et les lois générales de la guerre autorisent, en certains cas, la saisie de propriétés privées comme moyen de subsistance ou de transport, ou pour tout autre usage de l'armée; mais cette saisie ne doit pas être confondue avec le pillage, et la prise des propriétés privées dans un but public est bien différente de son application à un usage privé. Toute propriété prise légalement à l'ennemi ou aux habitants dans le pays ennemi devient immédiatement propriété publique et doit être déclarée et employée comme telle. Le cinquante deuxième article de la guerre décrète la peine de mort pour le pillage, et d'autres articles décrètent des châtiments sévères contre les officiers ou soldats qui vendent, détournent, emploient mal ou gaspillent les vivres et fournitures militaires, ou qui permettent le gaspillage ou le mauvais emploi des propriétés publiques en question. Le châtiment est le même, que le délit ait été commis sur notre territoire ou sur celui de l'ennemi.

4o Un inventaire doit être fait et un compte exact rendu de toute propriété publique ou privée, prise à ceux que l'on suppose ses ennemis. Si la propriété saisie est revendiquée comme propriété privée, on doit donner un reçu à ceux qui la revendiquent à ce titre, ou à leurs agents. Les officiers auront à rendre un compte rigoureux de toutes les propriétés qu'ils auront prises eux-mêmes ou qui auront été prises par leur ordre, et le rapport devra en être fait par eux comme pour toute autre propriété publique.

5o Lorsque les détachements seront envoyés à la recherche de provisions ou d'autres objets nécessaires à l'armée, l'officier qui les commandera sera responsable de la conduite de ses hommes et dressera un procès verbal exact de tous les objets pris.

6o Aucun officier ni aucun soldat ne pourra sans autorité, laisser les rangs pour s'emparer d'une propriété privée ou pour pénétrer dans ce but dans une maison particulière. De pareils actes seront punis de mort, et l'officier qui les autorise est aussi coupable que les auteurs du pillage eux-mêmes.

7o Les commandants d'armée et de corps seront responsables de l'exécution de ces ordres dans leurs divisions respectives.

Par ordre du major général HALLECK, Général en chef de l'armée.

D D. TOWNSEND, assistant adjudant général.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVÔTALE.—John Johnson a été condamné à dix piastres d'amende. Il ne s'est pas présenté pour témoigner contre une personne qu'il avait fait arrêter.

Patrick Peacock, qui a tenté de soulever une mutinerie, a été condamné à un mois de prison. Il perdra en outre un mois de paie.

Le magistrat a ordonné de confisquer des armes trouvées dans une maison de la rue du Camp.

John McCracken était accusé d'avoir assailli Wm Piper, son voisin. Leurs enfants s'étaient querellés. La manière d'agir de McCracken déplut tellement à Piper, que celui-ci corrigea l'un des petits de McCracken. Le père des corrigés vengea les siens en châtiant Piper. Le magistrat étant d'avis que Piper était le plus à blâmer, l'a condamné à dix piastres d'amende et a renvoyé McCracken de la plainte.

Les nommés John, Robert et Brown, membres de compagnies d'hommes de couleur s'organisant dans cette ville, ont été envoyés en prison jusqu'à nouvel ordre. Il ne sont enivrés et ont menacé de se servir d'armes à feu.

Wm. Knight, policeman No 287, a été condamné à deux mois de fort Jackson, et le colonel French a été informé de la manière dont ce gardien de la paix publique avait rempli ses devoirs. Il était accusé d'avoir arraché une bague à une femme dans la rue Bienville. C'est Billy Bano, qui avait arrêté comme déserteur, qui a porté la plainte contre lui. Le témoin ne se trouvait pas en ce moment; on l'a fait appeler et il a pleinement, établi que ce qu'il avait déclaré était vrai. Il a ajouté que Knight avait mis la femme sur le sofa, l'avait prise à la gorge et lui avait arraché la bague du doigt. Le bijou vaut cinq piastres.—Bano a été envoyé en prison pour y attendre les ordres de son colonel.

Ann Williams et Mary Turner ont été condamnées à un mois de prison. Elles se sont battues et ont troublé la paix.

Mary Kern ou Curran et Sarah Dyer ou Doyle, qui ont volé du bois près du chemin de fer de Jackson, ont été condamnées à six mois de workhouse.

Martin Golden a dû acquitter une amende de dix piastres. Il s'est battu et a troublé la paix. Eliza Bennett et Ann Mason qui ont menti des voleurs, ont été condamnées à un mois de workhouse.

Jas Casey, qui a blessé Anton Beck à coups de couteau, a été condamné à six mois de Fort Jackson. Nous avons déjà publié les détails de cette affaire.—John Smith, accusé de complicité, a été envoyé au fort pour trois mois.

Julia Harris dont il a été question dans l'édition d'hier soir, a été condamnée à six mois de prison.

Joseph Darsie a été envoyé à l'île aux Vaisseaux pour deux mois. Il a apporté des armes hors des lignes.

James Mother, accusé d'avoir des armes cachées, a été envoyé de la plainte; Les armes ont été confisquées.

EDITION D'HIER SOIR.

ABONDANCE DE MARINS.—La presse du Nord est très peu d'accord avec elle-même. Elle annonçait naguères une grande disette de matelots pour la marine de guerre et presque l'impossibilité de s'en procurer; aujourd'hui le Herald de New-York dit qu'il n'y a aucune difficulté à fournir aux bâtiments de guerre des Etats-Unis le complément de marins dont ils ont besoin. Il se présente maintenant même, suivant ce journal, plus d'hommes forts et solides qu'on en demande aux différents rendez-vous de la marine. Cette affluence s'explique par les sommes immenses résultant des prises. Beaucoup de simples matelots ont reçu deux et trois mille dollars pour leur part de prise depuis le commencement de la guerre et il y en a fort peu qui n'aient réalisé quelque beau profit par la même voie. Ce fait très connu à présent pousse les matelots à s'enrôler de tous côtés dans la marine américaine.

D'après le New York Herald nous avons porté la valeur des prises faites jusqu'à ce jour de cinq à huit millions de piastres. En prenant sept millions, comme terme moyen, nous ne trouvons pour chaque matelot ou soldat de marine d'une armée de mer, composée, dit-on, de 30,000 hommes, que $233. Ce qui est loin des supputations du World. Mais nous n'en croyons pas moins à l'attrait des croisières en temps de guerre; la chance de faire des prises offre un attrait puissant pour les hommes aventureux qui abondent aux Etats-Unis et nous ne pensons pas que le gouvernement fédéral manque jamais de marins contre un adversaire qui n'en a pas ou qui en a fort peu.

Une querelle de famille.

Il y aura, à la prochaine élection congressionnelle au Missouri, une rude querelle de famille entre Fremont et les Blair. Frank Blair s'est déjà mis en campagne et a prononcé un discours. Malheureusement pour lui il paraît être tombé sur un auditoire frémontiste, car à son apparition il a été assez mal accueilli. Le Republican de St Louis ajoute:

Il était résolu, cependant, à ne pas se laisser abattre, et il dit qu'il n'avait rien à rétracter dans sa conduite envers Fremont. Au contraire il parla de ce général comme d'un "homme mort," comme d'un homme qui avait déposé l'épée devant l'ennemi et s'était retiré à une lieue et demie au lieu de combattre l'ennemi sur le champ de bataille." On peut bien supposer que ceci n'était pas fait pour apaiser la colère d'une grande partie de ses auditeurs, et il fut fréquemment interrompu d'une façon peu flatteuse. Il termina son discours en annonçant qu'il était candidat congressionnel pour le premier district, et il semblait disposé à jouer sa popularité sur le résultat de la prochaine élection.

Lettre du capitaine Brown du bélier Arkansas.

Sur l'habitation de M. Lee, à 20 milles du quartier général, près de Clinton, Louisiane.

7 août P. M.

Général,—Je viens de rencontrer le maître pilote de l'ex bélier Arkansas. L'équipage et les officiers, sans avoir éprouvé de perte s'étaient échoués sur la rive droite du fleuve en face de Baton Rouge, où ils firent sauter le bateau. Ils réussirent à atteindre un endroit qui est vis-à-vis de Port Hudson où ils furent attendus par la cavalerie ennemie, d'après ce qu'on m'a dit rapporter; les canonnières étant aussi à leur poursuite. On croit que le lieutenant H. K. Stevens et la plupart de ses hommes et quelques officiers ont été faits prisonniers.

Huit hommes et trois lieutenants traversèrent avec le pilote à Port Hudson. J'ai peur que mes infortunés camarades ne soient vivement poursuivis sur les deux rives du fleuve. Les machines étaient dans un complet désarroi.—Le navire ne s'est pas échoué par un temps de brouillard et il aurait certainement accompli son œuvre sans les défauts de ses machines, défauts auxquels personne à bord ne pouvait remédier.

Un mot maintenant des guérillas. Mes pauvres matelots, tous désarmés et cherchant protection et vivres, s'approchèrent d'un camp de guérillas confédérés, qui se trouvait dans le voisinage où ils avaient débarqué et ils firent, sans le vouloir, subitement courir à un demi mille de distance. Ils ne parent jamais les approcher assez pour leur parler......... Je suis très inquiet du sort probable de mon brave équipage. Il y a quelque consolation pour moi de savoir que je n'aurais pu empêcher l'accident des machines.

Un gros sloop de guerre attaqua de concert avec l'Essex et les canonnières. Je regrette de dire que le lieutenant Stevens a été grièvement brûlé par une grenade avec laquelle il a mis le feu au navire.

Il s'est bien conduit et ses officiers se sont bien conduits également.

J'envoie cette lettre par le retour des deux dragons du général Ruggles.

Je suis avec respect,

J. N. BROWN,
Commandant dans la marine confédérée.

Au major-général John C. Breckinridge, commandant près de Bâton Rouge.

Nous avons emprunté la lettre ci-dessus au Daily Delta, qui n'en indique pas la source.

CARGAISONS REÇUES PAR LES DERNIERS ARRIVAGES.—Ces cargaisons ont été fort abondantes et les articles dont elles se composaient étaient de ceux qui nous faisaient le plus besoin. Nous pouvons constater le fait sans décourager les expéditeurs du Nord qui nous préparent de nombreux envois à New-York, Boston et Philadelphie. Du reste, nous espérons que les négociants de ces grandes villes reviendront bientôt à leur génie particulier pour les affaires commerciales et qu'une baisse même marquée dans les prix des objets qu'ils nous adressent ne les arrêtera pas. Nous en avons pour preuve le paragraphe suivant que nous trouvons dans un journal influent de New-York:

Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans!—Un bâtiment d'affaires partira pour la Nlle-Orléans vers le 1er septembre et demande une cargaison assortie par commission, qu'il échangera contre du sucre et du coton. Les parties qui fourniront de la bière, des provisions, de la quincaillerie, des bottes, des souliers, etc.... doubleront leur capital. Pour plus amples renseignements s'adresser à Commission.

Cette annonce indique assez bien, ce nous semble, qu'il y a dans le Nord, en ce moment, un certain enthousiasme pour le commerce du Sud.

DIMINUTION JUSQU'AU NEANT.—Le Courrier des Etats-Unis dit que le régiment commandé par un français et connu sous le nom de 55e de N. York, a tellement souffert des maladies et des batailles qu'il n'existe plus d'une manière pratique. Cinquante de ses hommes seulement sont bons encore pour le service actif et le colonel de Trobriand est à Washington postulant pour un autre régiment ou demandant l'autorisation d'en lever un autre.

SOUSCRIPTIONS CHARITABLES.—Cinq personnages, appartenant à la noblesse anglaise, parmi lesquels on cite le comte Derby, Lord Egerton et le marquis de Westminster ont souscrit pour $5000 chacun, en tout $25,000 pour soulager la détresse des ouvriers filateurs du Lancashire.

SINISTRE DU "GOLDEN GATE".—Le nombre total des passagers qui ont péri dans ce désastre est de 206 et le nombre des passagers sauvés de 203.

MACHINE A TRAIRE.—Parmi les inventions yankees qui figurent à l'exposition de Londres il y en a une qui a pour objet de traire les vaches avec une très grande rapidité. Nous ne voyons qu'une objection à l'invention c'est que le lait aura un goût de caoutchouc. Voici ce que dit une correspondance de cette invention:

Ce qui fait rage à l'exposition maintenant c'est une machine à traire les vaches, inventée par M Colvin, et exposée par Kershow et Colvin dans le département américain. Bien que cette machine soit en usage en Amérique depuis plus de deux ans le croirez-vous, elle n'est pas connue de la majorité de vos lecteurs. Je me hâte donc de tranquilliser l'esprit yankee en disant que c'est un "notion" mais très ingénieuse. Le lait s'adapte sur le seau à traire et se manœuvre avec une paire de poignées comme un soufflet. Il y a quatre tasses en caoutchouc qui reçoivent chacune un trayon, en maintenant les poignées en un mouvement une petite pompe à air simple qui vide l'air pendant que le lait est aspiré par la pompe. L'opération est simple et naturelle et agréable aux instincts maternels de l'animal. Personne ne sera surpris d'apprendre que les inventeurs ont reçu une offre de $100,000 pour leur brevet en Angleterre, mais ce qui est plus étonnant c'est qu'ils l'ont refusé.

VASTE ACQUISITION DE TERRES.—Le duc d'Aumale vient d'acheter du comte d'Harrowby une superficie de 1400 acres de terre dans la paroisse de Bitlanpton, Worcestershire, Angleterre.

UNE LONGUE GUERRE.—La plus longue guerre dont l'histoire fasse mention, bien qu'elle n'ait pas été la plus importante et la plus destructive, est celle que les Araucaniens, tribu indienne du Chili, ont faite pendant 187 ans contre les conquérants espagnols. Ajoutons que les Araucaniens sont restés libres dans leurs montagnes.

LA FLOTTE CUIRASSEE AUX ETATS-UNIS.

La commission chargée par le gouvernement des Etats-Unis de faire des études sur les bâtiments cuirassés vient de publier un rapport. Les conclusions dénotent tant d'incertitude et contiennent tant de réserves qu'il est impossible de rien préjuger sur l'avenir de système de marine cuirassée en cours d'exécution dans les pays d'outre-Atlantique. La commission se borne, en effet, à recommander l'adoption de trois plans différents proposés par M. Barnell et Co, de New-Haven, dans le Connecticut, de Merrick et fils, de Philadelphie, et P. Ericsson, de New-York. Aucun détail n'est publié sur les plans de ces constructeurs; il est impossible de rien préjuger sur les résultats; mais nous pouvons rapidement passer en revue les navires cuirassés actuellement à flot ou en construction aux Etats-Unis.

Nous ne reviendrons pas sur le Monitor, dont nous avons déjà longuement parlé. Mais, après ce navire nous mettons en première ligne la batterie Stevens, dont la première idée fut soumise au gouvernement fédéral dès 1841, par MM. Robert et Stevens. Ce ne fut qu'en 1854 qu'on la mit en chantier. La coque du navire est achevée et une partie des aménagements opérée. La batterie a un tirant d'eau de 21 pieds, y compris le charbon et l'armement, la longueur est de 420 pieds, et sa plus grande largeur de 54.

C'est une construction entièrement en fer, la coque, les baux et les courbes. Les profils sont d'une finesse extrême et rappellent ceux des plus forts navires. Les ponts et les flancs sont couverts de plaques en fer superposées, variant d'un pouce et demi à six pouces et demi. La puissance effective est de 860 chevaux.

On a imaginé, pour rendre le navire plus invulnérable pendant le combat, de l'enfoncer de deux pieds au dessous de la ligne de flottaison, à l'aide de compartiments qui s'emplissent ou se vident d'eau en quelques minutes. Dans la marche, au contraire, le navire se relève et prend ainsi plus de légèreté sur la lame.

La batterie est armée de deux canons rayés de 10 pouces, lançant des boulets de 136 livres, et de cinq canons de 15 pouces, pesant chacun 25 tonnes, soit 32,000 livres, et lançant des boulets de 460 livres, environ 208 kilogrammes. Comme on a reconnu, dans les récentes expériences faites en Amérique, que les canons rayés ne produisaient pas sur les cuirasses tout l'effet qu'on en attendait, M Stevens a proposé de les remplacer par deux des canons de 20 pouces que le gouvernement des Etats-Unis fait faire en ce moment. Les canons de 20 pouces lanceront des boulets de 1,090 livres 3/10es, soit environ 497 kilogrammes.

Les sept canons tirent à volonté des deux côtés, et peuvent, à l'aide d'un indicateur gradué placé sur le pont, être instantanément pointés dans la même direction par une seule manœuvre. Ses affûts sont en fer forgé, à l'épreuve des plus forts boulets, et retenus par de puissants ressorts de caoutchouc qui arrêtent le recul. Ils sont manœuvrés et chargés au moyen d'un appareil à vapeur relié à la machine à travers le pont. Les pièces et les hommes sont entièrement couverts par un abri en fer forgé, et les flancs inclinés du navire font dévier les projectiles, à quelque ouverture d'angle qu'ils l'atteignent.

Le bâtiment pivote sur son centre au moyen de deux hélices et vire exactement sur place, ce qui lui permet de se présenter sous tous les aspects sans changer de place, d'avancer ou de reculer sans perdre de temps ou d'espace, même dans d'étroits canaux.

Les expériences relatives à l'effet produit par l'artillerie sur les flancs cuirassés du navire ont été faites avec des canons lançant des boulets de 136 livres, sur une cible composée de plusieurs plaques de fer formant, par leur réunion une épaisseur de près de 7 pouces, et soutenue par un bloc de bois de 14 pouces. Cette cible, qui présentait les mêmes conditions de construction, d'inclinaison et de résistance que les murailles de la batterie, avait été fixée sur un radeau ancré à 200 mètres du rivage. Tous les coups ont porté en plein. Les boulets ont causé à chaque coup une dépression d'un peu plus d'un pouce, et se sont brisés; les éclats ont rejailli à 4,800 mètres de distance. Les ressorts en caoutchouc ont parfaitement maintenu le recul.

La batterie Stevens a coûté 1,983,294 dollars.

Un autre navire plus petit a été construit par MM. Stevens et Robert; c'est le Naugatuck.—C'est le modèle restreint, mais exact de leur grande batterie. Les constructeurs l'ont offert gratuitement au gouvernement des Etats Unis. Il fait partie de la flotte des Etats Unis et manœuvre avec elle depuis longtemps.

En deux minutes et demie, le Naugatuck tourne sur son axe sans changer de place. Il s'enfonce en dix huit minutes jusqu'à avoir vingt-un pouces d'eau par dessus son pont, et les pompes le relèvent en huit minutes dans une seule opération d'eau qui pénétré dans l'intérieur. Sa vitesse est de dix nœuds à l'heure; il peut prendre du charbon pour douze jours. Son armement consiste en un seul canon Parrott du calibre de 100.

On a construit dans le Connecticut un autre navire cuirassé, la Galena, qui vient de rallier également la flottille des Etats-Unis. Le bâtiment a paru si faible de construction qu'on l'a comparé à une coquille [illegible] flancs forme un angle [illegible] du Merrimac.

Le Ironsides, en construction à Philadelphie, vient d'être terminé. Il tire 13 pieds; il sera armé de 2 canons rayés de 100 et de 16 canons de 11 pouces.

La plus belle frégate des Etats Unis, le Roanoke, du même modèle que le Merrimack avant sa transformation, vient d'être rasée pour recevoir une cuirasse et une tour dans le genre de celle du Monitor. On propose de l'armer de pièces lançant des projectiles du poids de 400 livres. Une frégate en bois d'Adirondack subit la même opération.

Comme on le voit, et comme d'ailleurs les rapports américains le proclament eux-mêmes, la plus grande partie de la flotte cuirassée des Etats Unis est destinée à la navigation des baies, des golfes et des fleuves. D'autres travaux ont été prescrits par le Congrès, et certains portent un caractère différent.

Le Sénat a voté une somme qui doit servir de base à la réorganisation de la marine américaine. Cette somme se compose ainsi: 13 millions de dollars pour la construction de canonnières cuirassées, 750,000 dollars pour l'achèvement de la batterie Stevens, 509,000 dollars pour l'amélioration de l'arsenal de Washington et à l'établissement de machines propres à laminer et à forger les plaques de cuirasses; enfin, 1 million de dollars pour la construction d'un bâtiment bélier couvert de fer. Ce bâtiment doit avoir un tonnage de 5 à 6000 tonnes; sa force et sa vitesse seront très grandes.

Six nouvelles batteries du même système que le Monitor mais plus grandes, doivent être construites. Elles seront armées de deux canons de 15 pouces, et coûteront 400,000 dollars chacune.

Une construction gigantesque est entreprise sur les mêmes plans. C'est un Monitor de 300 pieds de long avec des plaques de 8 pouces d'épaisseur et les parois des guérites de 15 pouces. Il sera armé de deux canons énormes lançant ensemble 2000 livres de fer.

On construit enfin pour la navigation des fleuves de l'ouest 8 steamers blindés qui, en cas de guerre, pourrent être conduits sur les lacs qui touchent au Canada.

D'après les aperçus suivants, on voit qu'il y a à flot en Amérique trois canonnières cuirassées: le Monitor, le Galena, le Naugatuck, quatre bâtiments en construction, et enfin 43 bâtiments dont 20 frégates cuirassées votées ou à l'étude devant les corps législatifs des Etats Unis.

FEUILLETON.

L'HOROSCOPE.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XX.

DECLARATION DE GUERRE.—(Suite.)

Mademoiselle de Saint André était seule.

Dès qu'elle aperçut le prince cachant tous les sentiments opposés qui luttaient en lui sous un air passablement impertinent, dès qu'elle eut vu le sourire railleur perché sur ses lèvres comme l'oiseau moqueur d'Amérique sur une branche, la jeune fille fronça le sourcil, mais imperceptiblement; c'était sous le rapport de la dissimulation, une âme bien autrement trempée que celle du prince de Condé.

Le prince salua d'un air dégagé.

Mademoiselle de Saint André ne se méprit pas à l'expression de ce salut, elle comprit que c'était un ennemi qui venait à elle.

Mais elle ne fit rien paraître de ses leurs qui pénétraient en elle, et, au salut dégagé, au sourire moqueur du prince, elle répondit par une longue et gracieuse révérence.

Puis, lui souriant de son œil le plus caressant et lui adressant la parole de sa voix la plus douce:

—A quelle sainte, prince, demanda-t-elle, dois-je adresser mes remerciements pour cette visite aussi matinale qu'inattendue?

—A sainte Agnès, mademoiselle, répondit le prince en s'inclinant avec un respect affecté.

—Monseigneur, répondit la jeune fille, je doute que je la trouve, si minutieusement que je cherche, sur le calendrier de l'an de grâce 1560.

—Alors, mademoiselle, si vous voulez absolument remercier une sainte pour cette minime faveur de ma présence, attendez que mademoiselle de Valentinois soit morte, ce qui ne peut manquer de lui arriver un jour ou l'autre, ce qui ne peut pas manquer de lui arriver, et vous la recommanderez au roi.

—Comme je doute que mon crédit aille jusque-là, monseigneur, je me bornerai à vous remercier vous-même, en vous demandant bien humblement ce qui me procure le plaisir de vous voir.

—Comment! vous ne devinez pas?

—Non.

—Je viens! vous faire mes compliments, bien sincères sur la nouvelle faveur dont Sa Majesté vous honore.

La jeune fille devint pourpre; puis, par une réaction subite, ses joues se couvrirent d'une pâleur mortelle.

Elle cependant elle était bien loin encore de soupçonner la réalité, elle croit seulement que l'aventure de la nuit était ébruitée et que l'écho en avait retenti aux oreilles du prince.

Elle se contenta donc de regarder le prince Condé, fixement, et en espérant du moins le milieu entre l'interrogation et la menace.

Le prince fit semblant de ne rien voir.

—Eh bien, demanda-t-il en souriant, qu'y a-t-il donc, mademoiselle, et en quoi le compliment que j'ai l'honneur de vous adresser a-t-il pu si instantanément donner à vos joues la couleur de vos lèvres (il est vrai qu'elles ne l'ont pas conservée longtemps) et de mordoré que vous m'avez répondu à l'instant l'autre mot?

Le prince appuya sur ces derniers mots d'une façon si significative, qu'il n'y eut plus à se tromper sur l'expression que prit le visage de mademoiselle de Saint-André.

Il tourna tout entier à la menace.

—Prenez garde, monseigneur! dit-elle d'une voix d'un accent plus terrible qu'elle affectait un calme parfait. Je crois que vous êtes venu ici avec l'intention de m'insulter.

—Me croyez-vous capable d'une pareille audace, mademoiselle?

—Ou d'une pareille lâcheté, monseigneur. Lequel des deux mots aurait le plus convenable en cette circonstance?

—C'est ce que je me suis demandé à la porte, mademoiselle. Je me suis répondu: Audace! et je suis entré.

—Alors vous avouez que telle était votre intention?

—Peut-être. Mais, en y réfléchissant, j'ai préféré me présenter à vous à tout autre titre.

—Et auquel?

—Comme un ancien adorateur de vos charmes, changé en courtisan de votre fortune.

—Et sans doute, en cette qualité, vous venez me demander quelque grâce?

—Une grâce immense, mademoiselle.

—Laquelle?

—Celle de vouloir bien me pardonner d'être la cause de la malencontreuse visite de cette nuit.

Mademoiselle de Saint-André regarda le prince d'un œil de doute, car elle ne pouvait croire qu'un homme marchât si imprudemment et si directement au gouffre. De pâle, elle devint livide.

—Prince, dit-elle, vous avez réellement fait ce que vous dites?

—Je l'ai fait.

—Si cela est vrai, laissez-moi vous dire qu'il fallait tout simplement que vous eussiez perdu l'esprit.

—Je crois tout simplement, au contraire, que je l'avais perdu jusqu'à ce moment là, et que c'est à ce moment-là seulement que je l'ai retrouvé.

—Mais croyez-vous aussi qu'une pareille insulte restera impunie, monsieur, tout prince que vous êtes, en espérez-vous que je n'en instruirai pas le roi?

—Oh! c'est inutile.

—Comment, c'est inutile?

—Mon Dieu, oui, attendu que je viens de l'en instruire moi-même.

—Et lui avez-vous dit aussi qu'en sortant de chez lui vous comptiez entrer ici?

—Non, par ma foi! car je n'y songeais pas; l'idée m'est venue en route; votre porte s'est trouvée sur mon chemin, et vous connaissez le proverbe: "L'occasion fait le larron." Je me suis dit que ce serait une véritable cartouche, si, par bonheur, j'étais le premier à vous faire mon compliment. Suis-je le premier?

—Oui, monsieur, et ce compliment, dit sèrement mademoiselle de Saint-André, je le reçois.

—Ah! puisque vous le recevez si bien, laissez-moi vous en faire un autre.

—Sur quoi?

—Sur le goût de votre toilette dans une circonstance aussi solennelle.

Mademoiselle de Saint-André se mordit les lèvres. Le prince la conduisait sur un terrain où il était difficile qu'elle se défendît avec avantage.

—Vous êtes homme d'imagination, monseigneur dit-elle, et vous m'avez bien certainement, grâce à cette imagination, fait les honneurs d'une toilette bien supérieure à celle que j'avais en réalité?

—Non pas, je vous jure; elle était simple, au contraire; il y avait surtout une branche de myrte enlacée à ces beaux cheveux.

—Une branche de myrte! s'écria la jeune fille; d'où savez-vous que j'avais une branche de myrte dans les cheveux?

—Je l'ai vue.

—Vous l'avez vue.

Mademoiselle de Saint-André commençait à n'y plus rien comprendre et sentait son sang-froid près de lui échapper.

—Voyons, prince, dit-elle, continuez, j'aime les fables.

—Alors vous devez vous rappeler que celle de Narcisse.... Narcisse amoureux de lui-même, se regardant dans un ruisseau.

—Après?

—Eh bien, avant hier, j'ai vu quelque chose de pareil, ou plutôt de bien autrement merveilleux: c'est une jeune fille amoureuse d'elle et se regardant dans un miroir avec non moins de volupté que Narcisse se regardant dans son ruisseau.

Mademoiselle de Saint-André jeta un cri. Il était impossible que le prince eût inventé cela, ou qu'on le lui eût raconté. Elle était seule, ou plutôt elle se croyait seule dans chambre des Métamorphoses, quand avait eu lieu cette scène à laquelle le prince faisait allusion. La rougeur prit le dessus, elle redevint pourpre.

—Vous mentez! dit-elle.

Mademoiselle de Saint André regarda entre ses dents; seulement, elle essaya de dissimuler ce rugissement dans un éclat de rire.

—Oh! reprit-elle, le beau conte que vous nous faites là!

—Oui, vous avez raison, le conte est beau, mais qu'est-il en comparaison de la réalité? Malheureusement, la réalité fut passagère comme un rêve. La belle nymphe descendit un dieu, et voilà que ce dieu ne put pas venir, la déesse, en femme, étant tombée de cheval comme une simple mortelle et s'étant blessée.

—Avez-vous encore beaucoup de choses dans le genre de celle-là à me dire, mon sire? grinça mademoiselle de Saint André, toute prête, malgré sa force, à se laisser emporter à la colère.

—Non, je n'ai plus qu'un mot: le rendez-vous remis au lendemain. Voilà ce que j'étais à vous dire; et, sur ce, dans l'espoir de l'avoir fait, permettez-moi de terminer comme il a été fait, je le vois, mais il n'y a pas d'autre qui s'en va. Je n'en veux rien dire et vous pouvez compter sur ma discrétion. Au reste, à une autre heure que celle-ci, mon humeur moqueuse vous serait une chose si peu assortie, que je vous l'épargnerai.

Et, sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sainte et digne garde!

Et, sur ce, en effet, le prince de Condé sortit avec cette impertinence qui, deux siècles plus tard, fit la réputation des Lauzun et des Richelieu.

Arrivé sur le palier de l'escalier, il s'arrêta, et, je ant un regard en arrière:

—Bon! dit-il, me voilà brouillé avec la reine mère, me voilà brouillé avec le roi, me voilà brouillé avec mademoiselle de Saint-André, et tout cela d'un seul coup. Belle matinée, ma foi! pour un cadet de Navarre.... Bah! ajouta-t-il philosophiquement, il est vrai que les cadets passent par où les aînés ne passeraient pas.

Et il descendit lestement l'escalier, traversa cavalièrement la cour et salua la sentinelle, qui lui présentait les armes.

(A continuer)

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Mercredi soir, 3 septembre.

SUCRE.—Il n'a pas été mentionné hier 400 boucauts vendus, en plusieurs lots, à 8 3/4 et 9 cts le lait à prime, et 11 3/4 le clarifié blanc sec.—Les transactions d'aujourd'hui comprennent 200 boucauts, vendus en plusieurs lots, à 9 3/4 et 9 3/4 cts le lait à prime. L'approvisionnement est très faible et les prix fermes, mais la demande semble être plus modérée.

MELASSE.—Il y en a peu. Il s'est vendu aujourd'hui 500 barils de mélasse aigre à 45 cts. Hier, des ventes ont eu lieu à 22 à 24 cts le claire et la fermentée, 27 1/2 la prime, et 30 cts le gallon de raffinerie de bois.

FARINE.—Fort approvisionnement mais faible demande. La bonne supérieure à extra de choix se vend au détail $7 @ $10 le baril. Aujourd'hui, 700 barils d'extra inférieur et ordinaire ont été vendus à l'encan, en plusieurs lots, à $5 60 @ $6 20 le baril.

AVOINE.—Ventes au débarcadère à 62 1/2 à 70 cts. Détail 80 cts le boisseau.

SON.—Aucune transaction. L'article est offert de première main à 60 à 75 les 100 livres, ce qui est une baisse.

FOIN.—L'Est prime se vend lentement au débarcadère à $40 et se détaille au magasin à $60 le tonneau.

FROMAGE.—Le bon fromage du Nord se détaille à 18 cts la livre.

WHISKY.—Le rectifié se détaille lentement à $1 50 @ $1 75, et le mélangé avec le rhum de la Louisiane à $1 @ $1 20.—Le rhum de la Louisiane se détaille à 80 à 90 cts le gallon.

BACON.—100 tierçons de jambons passés au sucre, en lots, à 14 cts. Les côtés, 17 cts. Les épaules, 15 et les pièces côtes et les dessertes, et 12 1/2 @ 14 cts les jambons passés au sucre.

PORC.—Le mess de choix, bon poids, est offert à $15 le baril et ne trouve pas d'acheteurs.

GRAISSE.—La prime en barillet rapporte 18 cts en gros et 20 cts en détail.

MAIS.—600 sacs ont été vendus à l'encan aujourd'hui à 77 1/2 cts le boisseau. L'article se vend lentement au débarcadère à 75 cts et se détaille au magasin à $1 le boisseau.

CAFÉ.—50 sacs de bon Rio ont été vendus à l'encan aujourd'hui à 27 cts la livre. Le stock est très faible et en peu de mains.

Il a été vendu aujourd'hui à l'encan 150 barils maquereaux No 3, à $5 40 @ $6 35 le baril. 30 demi barils dito, à $4; 200 quarts dito, à $1 30 @ $1 60; 250 rames papier enveloppe à 39 la rame; 50 demi boîtes à $3 60 la douzaine; 9 1/2 boîtes chandelles (20 livres chacune) à 47 1/2 cts la livre, et 100 barils pommes de terre à $10 30 le baril.

FRET.—Le fret a fléchi. Sucre sur navires à voiles, $1 @ $1 1/2 le boucaut pour New York, Philadelphie et Boston, et $2 @ $2 50 le baril de mélasse.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 4 septembre 1862.

Arrivés, hier, 24 bœufs, 74 moutons 15 veaux et 1 vache à lait. Stock de vente, 3 bœufs, 18 veaux. Stock à vendre, 315 bœufs, 153 moutons et 1 vache à lait.

Bœufs du Texas, 1ère qualité	6 @ 22
do 2e qualité	10 @ 15
do par livre, nette	10 @ 15
Cochons, par livre gr.	16 cts
Veaux, 1re qualité, par tête	$15 @ 20
do 2e qualité, par tête	5 @ 5
Vaches à lait, par tête	30 @ 40
Moutons, 1re qualité, par tête	$10

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS HIER.

Goëlette anglaise Rhodes Barrows, Lowe, Nassau.

ARRIVÉS HIER.

Steamship espagnol Cardenas, Burgiera, Havane.
Steamship Trade Wind, Delaney, New York.

Montant le fleuve.

Barque Eben Stevens, Thomas, N York.
Barque Lucy Francis Gray, New York.
Brick Judge Hathaway, Cunningham, New York.
Brick Isabella Thompson, Loper, Philadelphie.
Brick Kansas, Kassel, New York.
Brick Kellie, Maddox, New York.

EXPORTATION.

Nassau—Par la goëlette Rhodes Barrows—2 sacs café, 15 sacs maïs, 10 barils farine, 57 colis marchandises.

IMPORTATIONS.

New York—Par le steamship Trade Wind—300 boîtes sucre raffiné, 10 barils farine, 4 boucauts d'acier, 7 boîtes chandelles, 50 barils bière, 850 caisses savon, 30 barils lard, 100 barils harengs, 100 balles foin, 50 caisses vin, 150 paniers champagne, 10 caisses fromage, 7 tierçons, 20 paniers, 80 caisses, etc., etc. [partly illegible]

Décédé hier, à 2 heures et demie de l'après midi, FELIX LIAUTAUD, âgé de vingt-trois ans, fils de feu Félix Liautaud et de Sophie Cavelier. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 4 heures précises. Son corps est exposé rue Orléans, entre Bourgogne et Rempart. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Recorder des Naissances et Décès.

Le bureau du Recorder des Naissances et Décès, a été transporté au No 9, Place d'Armes au coin de la Cathédrale St Louis. Les personnes qui n'ont pas fait leurs déclarations sont priées d'y venir. F. M. CROZAT.

ATTENTION.

E. T. Montgomery, encanteur, vendra aujourd'hui, à 10 heures, sur le quai, en face de la place Jackson, la belle Lorett Peacock, brick Cyclone, la goëlette, etc. [partly illegible]

AU PUBLIC.

Je crois devoir signaler au public un fait grave: J'envoyais mon enfant petite fille de sept ans ... [partly illegible] MISCH.

Coin Calhoun et Promenade Carondelet.

Institution de demoiselles

Rue Carondelet, No 149.

Melle E. S. HULL, principale.

Pensionnat et Externat.

La 14me session de cette institution commencera le 1er septembre 1862. Le cours des études comprendra toutes les branches d'une éducation française et anglaise élémentaire et complète sous la direction de professeurs distingués.

Quartier général du Commandant Militaire de la Nlle-Orléans.

Hôtel de Ville, 3 septembre 1862.

Le prix de la farine étant aujourd'hui de sept piastres par baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le vendredi 5 du courant, jusqu'à nouvel ordre:

64 onces de pain pour	20	cents.
31	10	
16	5	

Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger, et colporteront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.

G. WEITZEL, lieut. du Génie des E. U., et commandant militaire adjoint.

W. S. PETTINGILL, sec. d'état.

Portefeuille trouvé.

Il a été trouvé, hier, sur la Levée, Deuxième District, un PORTEFEUILLE contenant une certaine somme. La personne qui l'a perdu peut venir le réclamer en payant les frais d'insertion.

S'adresser chez DESBONS & BONNECAZE, encoignure des rues St Pierre et Royale.

MME C. GIRBE fait savoir à la personne qui a été demandé son adresse au Consulat de France, qu'elle demeure 357 rue Bacchus, entre Thalia et Melpomène.

Nlle-Orléans, 3 septembre 1862.

Farine, jambons, plats-côtés, épaules, &c.

300 barils farine extra diverses marques; 30 tierçons jambons, passés au sucre; 40 do plats-côtés desséchés; 18 boucauts épaules; 10 balles de foin; 200 sacs maïs jaune. A vendre par B. TURPIN, No 9 rue Vieille Levée.

AVIS.

A partir de ce jour, la société existant entre J. Lagoudrille et M. Matharan est dissoute d'un commun accord. M. S. Matharan reste seul chargé de la liquidation de la maison.

J. LAGOUDRILLE. S. MATHARAN.

Il a été perdu le 30 août, un petit chien blanc, de la Havane, ayant la queue coupée et répondant au nom de LOULOU. La personne qui le ramènera rue St-Louis, 37, recevra une récompense de cinq piastres.

AMANDES DOUCES.

En débarquement du steamer Cardenas, de la Havane, à vendre par ED GAUTHEREIN & Co, 30, rue Carondelet.

Demande de cuisinière.

On demande une bonne cuisinière française. S'adresser à MM. Brunet Frères, rue du Cirque, Nos 135 et 137, près le Marché Poydras.

Porc! Amers!

CINQ CENTS barils "Mess" 200 barils saindoux, à vendre par OSCAR BERCIER & CO, 77 rue Tchoupitoulas.

Emmagasinage

Dans les entrepôts à l'épreuve du feu, Nos 67, 69 et 71, rue Tchoupitoulas. S'adresser à E. J. HART & Co.

RHUM ET ALCOOL.

RAFFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantités à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC, 17 et 19, rue Tchoupitoulas.

SAUCISSONS.

En débarquement du steamship Matanzas—7 caisses saucissons, qualité supérieure. A vendre par J. & J. TARDOS, 43 Vieille Levée.

GLOBE MILLS "Moulins Globe"

Cet établissement a été transporté Dans la rue Vieille Levée, No 365, Entre les rues St-Philippe et Ursulines, En face du marché aux légumes. Biscuit encore en pleine activité.

Etat de situation de la Banque de la Louisiane.

LE 28 AVRIL 1862.

Or et argent		$2,689,648 19
Billets des Etats Confédérés		1,575,340 27
Billets escomptés		1,246,250 72
Valeurs hypothécaires		782,163 40
Prêts sur garantie d'actions		43,540
Billets à recevoir		791 31
Prêts à l'Etat de la Louisiane		20,000
Change sur l'étranger		19,957 20
Bons de l'Etat, Hôpital de Charité	97,512	
do 6 pour 100	30,000	
do 8 pour 100	789,000	
Bons des Etats Confédérés	250,000	
Bons de Paroisse et autres valeurs	26,012 50	1,180,544 50
Billets protestés		360,687 83
Change sur l'intérieur		15,000
Propriétés immobilières		184,264 66
Banques locales		16,640 9
		8,749,480 96

PASSIF.

Capital	3,993,900	
A déduire	1,2 0,000	
Achetés de l'Etat, soit	2,793,500	
Billets en circulation	717,517 50	
Dépôts	3,874,155 76	
Dû aux Banques du Nord et de l'Ouest	174,472 31	
Dividendes non payés	101,297 40	7,665,942 97
Surplus		$1,084,186 00

Etat de situation de la Banque de la Louisiane le 28 aout 1862.

Or et argent		$4,675,455 66
Billets des banques locales		6,474
Billets des Et. Confédérés		391,791
Billets escomptés		1,379,939 65
Valeurs hypothécaires		760,021 40
Prêts sur garantie d'actions		32,771 56
Billets à recevoir		791
Prêts à l'Etat de la Louisiane		20,000
Change sur l'étranger		50,450 26
Bons de l'Etat à l'hôpital de Charité	97,302 00	
Bons de l'Etat, 6 pr ct	30,000	
Do 8 pr ct	780,000	
Bons des E. Confédérés	250,000	
Bons de paroisse et autres valeurs	16,012 50	$1,143,244 50
Billets protestés		382,793 40
Change sur l'intérieur		15,000
Propriétés immobilières		184,264 66
		$7,981,743 96

PASSIF.

Capital	$3,993,900	
A déduire	1,2 0,000	
Achetés de l'Etat, soit	$2,793,500	
Billets en circulation	1,382,680 50	
Dépôts	1,720,784 83	
Dû aux banques du Nord et de l'Ouest	184,197 62	
Dividendes non payés	91,004 60	6,672,528 75
Surplus		$1,309 22 33

Extrait des minutes de la Direction de la Banque de la Louisiane, en date du 28 aout 1862.

Résolu que la Direction autorise l'émission de certificats de dépôt, en somme à la convenance des déposants, mais qui ne seront pas au-dessous de cent dollars, payables au porteur au taux de $7 30 par an, payables à un an de leur date.

En outre que les débiteurs de la Banque auront le droit d'en accepter leurs billets, au même taux d'intérêt auquel la banque les a reçus.

Extrait d'une lettre de C. G. Memminger, Secrétaire du trésor, E. C. en date du 5 juin 1862, et relative aux espèces appartenant aux Banques de la Nouvelle-Orléans.

"Ces espèces ont été déposées dans un endroit où elles sont en sûreté sous la garde du gouvernement, et il n'a été aucunement dans l'intention d'intervenir dans les droits de propriété des Banques au sujet de leur dépôt sous bonne garde. Les Banques peuvent conduire leurs affaires dans les Etats Confédérés sur la base de ces espèces, tout comme si elles étaient dans leurs propres caisses."

Signé C. G. MEMMINGER, Trésorier.

Cochons trouvés.

TROIS COCHONS sont entrés chez le soussigné, hier matin, 2 du courant. Le propriétaire peut venir les réclamer en payant les frais.

PIERRE CLAVERY.

Rue Urbain, No 41, entre Grands-Hommes et Craps.

A LOUER,

Magasin rue du Canal, No 161.

Magasin et résidence encoignure du Maine et Royale, occupés par Beaucourt & Guitet. Possession sera donnée au 1er octobre.

Magasin et résidence encoignure St-Philippe et Dauphine.

Magasin rue St-Philippe, près Dauphine, avec deux chambres au premier étage.

Deux magasins en face de l'hôtel Conti.

Deux résidences, de quatre appartements chaque, rue du Maine Nos 347 et 349.

Une résidence près Esplanade, encoignure Tremé et Quartier, ayant six chambres à feu et cuisine de quatre appartements.

Une résidence rue des Français, quatre appartements et cuisine et écurie, rue Bourbon entre Maine et ...

S'adresser à C. TIBLIER, 43, rue de Chartres.

A VENDRE, dans la rue GRAVIER, No 113, entre les rues Carondelet et St Charles,

Farine extra, de différents moulins.

Jambons extra, passés au sucre marques Jones & Co et Mott Miller.

Epaules de bacon, fumées, article supérieur.

Plats côtés de bacon, desséchés extra, article supérieur.

Café Java, première qualité.

Poivre noir.

Sel, en sacs et en poches.

Sel de Liverpool, gros et fin.

Vinaigre de cidre, à l'état.

Chandelles de Judd, blanc de baleine et paraffine.

Papier de paille, papier à lettres et à billets.

Bottes et Souliers, cuir, bouilli, cousus.

Fil à coudre de Barbour, Nos 10, 3 et 12, fournitures pour chaussures, &c.

En lots au gré des acheteurs.

Avis.

La société de commerce existant en cette ville sous les noms de ETIENNE & PIAGET a été dissoute par suite de la mort de M. Jacques Etienne.

Le soussigné, associé survivant, reste seul chargé de la liquidation des affaires qui sont non en son nom.

A PIAGET

Avis.

Le public est prévenu que, à partir du 1er septembre 1862, M. PL DUMAINE n'est plus chargé de la procuration de la maison Ths. MOREAU.

Poisson! Amers!

CENT QUARTS PRUNEAUX de fois—175 barils harengs, en débarquement, à vendre par BERNARD TURPIN, No 9 rue Vieille Levée.

Tabac de la Floride.

QUELQUES caisses tabac de choix pour enveloppes, à vendre par FREDK FISCHER, No 16 Carondelet, au 1er bureau du fond.

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par LEON PIERRE & Co, 7 rue de Chartres.

Collége Commercial de Lolbear.

Rue du Canal No 174.

CETTE institution est établie et connue avantageusement depuis trente ans. Les jeunes gens y acquièrent, en peu de temps, une connaissance commerciale pratique. Des professeurs distingués y enseignent la langue française, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. [partly illegible] E. DOLBEAR, Président.

DISSOLUTION.

La société existant en cette ville sous la raison S. D. GRATIAA & Co, en cette ville, et sous la raison P. LONGIS & CO, est dissoute à partir de ce jour par expiration de terme.

1er septembre 1862.

P. LONGIS, J J. HEER.

M. P. LONGIS se chargera seul de la liquidation au nom de la société qui a été en vigueur [partly illegible]

1er septembre 1862. P. LONGIS.

P. LONGIS continuera en son nom seul le même genre d'affaires pour son propre compte.

1er septembre 1862. P. LONGIS.

Avis.

Le soussigné, membre des maisons S D GRATIAA & Co, de la Nouvelle-Orléans et P LONGIS & Cie, de Bordeaux, reconnaît que ses dites maisons ont cessé d'exister le 31 août 1862; mais comme l'acte de société ne pourvoit pas à la nomination d'un liquidateur et qu'aucun arrangement à cet effet n'a été pris par les parties intéressées, le soussigné prévient le public que la liquidation des dites deux maisons appartient de droit à tous les associés conjointement et que tous actes, règlements, paiements et transactions qui auraient lieu sans la participation du soussigné, seront nuls et de nulle valeur.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1862. SIM. D. GRATIAA.

AVIS.

La société existant en cette ville, sous la raison CHAMON & BAZE ayant été dissoute d'un commun accord, le 19 août 1862, le soussigné prévient le public et toutes personnes intéressées que tout acte, vente, ou transaction faite en vue de la liquidation de la dite société, et qui n'aurait pas le consentement ou la signature des deux associés, sera regardé par lui comme nul et de nul effet.

Nlle-Orléans, 31 août 1862. G. BAZE.

AVIS.

La Société existant sous la raison commerciale PAUL JUGE & FASSY, a été dissoute d'un commun accord. M. Paul Juge fils est chargé de la liquidation.

Nlle-Orléans, le 1er septembre 1862. PAUL JUGE & FASSY.

Cuivre et cuivre jaune.

Le soussigné achète du vieux cuivre et du cuivre jaune. CHARLES LOEFFLER, Rue de Chartres, No 136.

A louer ou à louer au bail.

L'appartement situé au-dessus du bureau de la Compagnie d'Assurance Hope, à l'encoignure de la rue du Canal et de l'Exchange Place, et ci-devant occupé par le Club de la ville. S'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane. E. ROUSSEAU, Caissier.

A vendre ou à louer.

JOLIE RÉSIDENCE avec jardin sur le côté, cour derrière, faisant face à deux rues, située rue des Bons Enfants, 595, entre Espagne et Piété. S'adresser chez A. JACQUET, 51, Vieille Levée.

A VENDRE.

DEUX CENTS TRENTE CINQ MULETS No 1; six mulets aveugles, très forts et travaillant bien; une grande quantité de vieux omnibus et ressorts, de roues d'omnibus et de harnais de second main—le tout de gré des acheteurs et à des conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, Jefferson City, au-dessus du Stock Landing, de 6 heures du matin à 4 heures du soir.

HART & WINTZ, propriétaires.

Papier à Cigarettes et Cigares

VENANT d'être reçu, un lot de bon papier à cigarettes, à bas prix.

AUSSI—des cigares de la Havane, reçus par la goëlette "Philomène" et à vendre par BORNIO & BROTHER, 34, rue Gravier.

Jambons, Lard pour déjeuner.

DIX tierçons jambons de choix; 3 tierçons lard fumé, pour déjeuner. A vendre par L. PIAGGIO, Encoignure Royale et St-Louis.

A VENDRE

A vendre une grocerie au coin de l'encoignure des rues St Louis et Marais, une boutique; six terrains situés dans le Troisième District. Pour plus de détails, s'adresser au susdite grocerie.

FARINE extra pour familles—100 barils farine très fraîche et douce, à vendre, pour aux famille. Par OSCAR BERCIER & Co., rue Tchoupitoulas, No 77.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE A L'ENCAN.

Bœuf, Sole, Maquereaux et Morue, PAR E. ROGER & Co., C. SAMORY, encanteur.

VENDREDI, 5 septembre, il sera vendu à 5 heures de l'après-midi sur la Levée, Second District, en face de la rue Toulouse, en débarquement de la goëlette Waring—

20 barils bœuf de famille;
125 balles foin;
20 barils maquereaux No 1;
20 demi do do
100 boîtes sec do
50 caisses morue.

Conditions à la vente.

Vente pour clôre des consignations et pour cause de liquidation.

Vins, Liqueurs Champagne, Eaux-de-vie, Cognac, Chandelles, &c., &c.

PAR E. ROGER & Co., C. SAMORY, encanteur

LUNDI, 8 septembre, il sera vendu à 11 heures du matin, au magasin de MM. F. de Fuentes & Co, No 30, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville—

600 caisses vin rouge en barriques, demi et quarts Madère, Porto, Sherry, vinaigre, anisettes assorties. Champagne, Vermouth, Liqueurs assorties, Absinthe, Eaux de vie cognac, Eau de 3 vins, et oranges, chandelles vin blanc, vin Muscat, Chandelles, Anisettes, &c.

Conditions à la vente.

La vente sera positive pour clôre des consignations et pour cause de liquidation.

Des catalogues seront distribués aux acheteurs.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau No. 5, passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 6 août 1862, à 5 heures de l'après-midi, au Bayou St Jean, près du Jardin du Général Beauregard—Un manège de chevaux de bois au nombre de seize, 4 voitures, une barrière, coffre à outils le droit du bail du terrain sur lequel est établi ce manège, finissant le 30 septembre 1862.

Conditions—Comptant.

POUR NEW YORK,

Jour de départ, SAMEDI 20 septembre, à 8 h. A. M.

Le magnifique steamer MATANZAS, capitaine Liesegang, partira positivement samedi 20 du courant, à 8 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & Co., rue Poydras, No 82.

POUR LA HAVANE.

Le bon steamer espagnol CARDENAS, capitaine J. R. Burgiera partira pour la Havane incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à AVENDANO FRERES, Rue Commune, No 116.

Les places des personnes qui auront laissé leurs noms aux consignataires seront réservées toute la journée après quoi on en disposera.

POUR LA QUARANTAINE

Et les ports intermédiaires.

Le steamer EMPIRE PARISH, capitaine Morris partira pour l'endroit ci-dessus, dimanche prochain 10 du courant, à 8 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à D. DE GOICOURIA & CO, rue 82, Poydras.

POUR LA COTE.

Le bateau à vapeur TIME AND TIDE, capitaine Taylor, pour la Côte, au-dessus et au-dessous de la ville, d'après les ordres pour le voyage.

Pour la Pointe à la Hache et la Côte

Départ, tous les SAMEDIS, à 10 heures du matin.

Pour la Pointe à la Hache et la Côte paquebot hebdomadaire.—Le bateau à vapeur LONE STAR partira pour la Pointe à la Hache et la Côte, samedi 6 du courant, et tous les SAMEDIS suivants, à 10 heures du matin. Il partira de la Pointe à la Hache pour revenir tous les DIMANCHES MATIN. Pour fret, s'adresser à bord, au pied de la rue St Ferdinand.

Un commis sera sur la Levée tous les vendredis matin pour recevoir le fret.

POUR LA HAVANE—

Le goëlette JALOUSE, capitaine Thos H. W..., partira prochainement pour la Havane, JEUDI MATIN 4 courant.

LLAMBIAS & DOCKTER, Rue Vieille Levée, Nos 111 et 113.

POUR LA HAVANE.

La goëlette MANHATTAN, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, partira, le semaine prochaine, pour le susdit port.

Elle a de bons emménagements pour dix passagers de chambre et prendra en outre un nombre de passagers d'entrepont qui aura lieu à bas prix.

Pour frêt, ou passage, s'adresser à AVENDANO FRERES, agents, Rue Commune, No 116.

Pilules de Brandreth.

Nettoient les intestins, chassent toutes les tumeurs ou autres maladies qui gênent la circulation, préviennent les abcès, l'apoplexie et la mort subite et guérissent du rhume, de la toux, de l'asthme, des rhumatismes. Ce sont d'incomparables pilules anti-bilieuses.

A vendre à raison de 25 cts. la boîte, (avec la manière de s'en servir, expliquée en français et en anglais) dans la rue du Canal, No 394, Nos Y, bureau principal, et en gros et en détail, par O. G. Bennet, dans la rue du Camp, No 72. Nlle-Orléans; par O. Cenacrosky, No 72 rue Poydras, et L. Deloche, coin Bourbon et Du Maine.

ACHETEZ LES NOUVELLES.

AUX DROGUISTES.

REÇU TOUT RÉCEMMENT QUELQUES GROSSES DES

Célèbres Pilules Végétables, —Nouvelles—

DU DR. BRANDRETH,

A vendre par O. G. BENNET, Agent. Rue du Camp, No 72.

HARNAIS! HARNAIS!!

REÇU TOUT RÉCEMMENT ET A VENDRE, HARNAIS, SIMPLES ET DOUBLES POUR VOITURES, ROCKAWAY et WAGONS LÉGERS. A vendre en détail, RUE DU CAMP, NO. 72. O. G. BENNET.

TABAC A FUMER DE LA VIRGINIE.

A vendre par O. G. BENNET. RUE DU CAMP, No. 72.

MESS PORC, SAVON, CHANDELLES.

A vendre par E. HESSE, 3, rue Tchoupitoulas.

Grocerie à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, une grocerie et tous dans un des meilleurs quartiers de la ville. Pour renseignements, s'adresser au bureau de l'Abeille.

Demande de bucherons.

ON DEMANDE quinze ou vingt hommes pour bucher environ mille cordes de bois pour la rouler à en dans le cyprière de l'habitation de Mme Lebranche, paroisse St Charles à 21 milles au dessus de la Nlle-Orléans. Ils devront tous retourner en ville en y gagnant. S'adresser dans la rue Royale, No 54.

Farine! Farine!!

De la FARINE de Baltimore de première qualité pour familles, en lots, au gré des acheteurs, sera vendue par GUNTHER, BODEWALD & CO, 62 Poydras au premier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Dr De VALINCOUR prévient ses clients et le public en général qu'il a transporté son office rue Ste-Anne No 145, entre Bourgogne et Rempart.

ARRIVÉ RÉCEMMENT.

Huile de charbon, Lampes et Cheminées, FERBLANTERIE.

UN assortiment complet pour bains d'enfants et bains de pieds—Nécessaires—Vases pour faire les lampes—Candélabres—Cafetières &c. &c. A vendre à bon marché, par CHARLES LOEFFLER, Rue de Chartres, No 136.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans,

29 août 1862

La ville de la Nlle-Orléans ayant repoussé ses billets coupés, les caissiers d'être reçus au bureau de cette compagnie à partir du 1er septembre. Par ordre N. O. T. TISDALE, Trésorier.

Compagnie du chemin de fer de Pontchartrain,

Arrangement de printemps,

A partir de dimanche 2 mars 1862, le service des chars se fera ainsi qu'il suit:

DE LA VILLE.				DU LAC.			
6 hres A. M., char à cheval	5 1/2	hres A. M., train à vapeur					
6 1/2 do	do train à vapeur	7	do	do	do		
7 1/2 do	do	do	8 1/2	do	do	do	
9	do	do	do	9 1/2	do	do	do
10 1/2 do	do	do	11 1/2	do	do	do	
12	do	do	do	1	do	do	do
1	do P. M.	do	2	do P. M.	do		
2	do	do	do	3 1/2	do	do	do
3	do	do	do	4 1/2	do	do	do
4	do	do	do	5	do	do	do
5	do	do	do	6 1/2	do	do	do
6	do	do	do	6 1/2	do	do	do
7	do	do	do	8	do	do	do
8	do	do	do	9 1/2	do	do	do
9	do	do	do	10	do char à cheval		

Le dimanche, un train sera partira à 1 heure.

Les trains à vapeur, sur avis, s'arrêtent à la station de Gentilly.

Prix des billets—15 cents à chaque point. Les personnes qui désireront s'arrêter à la station devront en avertir le conducteur avant le départ du train.

G PANDELY, surintendant

CIGARES DE LA HAVANE.

548,300 Cigares de la Havane.

REÇUS par le steamship "Cardenas" comprenant un assortiment de: Vegueros, Media Regalia ... Trabucos, Londres, Conchas, ... [partly illegible]

A vendre par E. TROISGROS, No 38, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

Liquidation.

Le soussigné désirant s'absenter et clore ses affaires d'importation de vins et eau-de-vie, vendra à des prix réduits, son stock de vins de Bordeaux et de Bourgogne et eau-de-vie de Cognac, consistant en: 50 barriques vin rouge premier choix, Haut Talence, Chateau Larose, Cantenac, Beychevelle, Canon, Pauillac et Margaux, Médoc 1er cru. 10 demi barriques vin blanc Haut Sauternes. 100 caisses vin blanc Haut Sauternes. Mêmes caisses vin rouge, pour table et dessert, des crus de Léoville Médoc, Chateau Larose, Margaux, Lafitte, Chateau Lascombes, Chateau Léoville et Chateau Lafitte. 150 caisses Bourgogne de la maison J. Lemercier & Cie (de Nuits) des crus de Beaune Volnay, Pommard, St George, Romanée, Nuits, Richebourg et Clos Vougeot. 20 caisses vin blanc Chablis. 20 paniers champagne Etoile Rouge. 75 futailles eau de vie, assortie Brandy-Wine. Cruche et Castillon jeune, 1858.

A. CARRIERE, 37, Vieille Levée entre Douane et Bienville.

Tous les articles désignés ci-dessus qui ne seraient pas vendus au 10 du courant seront offerts à l'encan le 11 du courant par E. ROGER & CO., Encanteurs.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RÉSERVE.

Linge fait, Chapeaux, Chaussures et Marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co, C. SAMORY, Encanteur.

JEUDI 4 septembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée:

150 lots linge fait de saison.

Un assortiment de chapeaux, chaussures et marchandises sèches.

Conditions à la vente.

Vente à l'encan de bois de pin blanc, de construction et préparé.

PAR E. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 4 du courant, à 10 heures, brick Cyclone, en face de la Place Jackson—

475 planches pin blanc, etc.

Aussi, samedi, à 11 heures, à la goëlette Lorett Peacock, pillons 6, 1er District—

1,000 planches pin blanc, 100 barils.

Tout ce bois est préparé; c'est un excellent article pour les planchers et les plinthes.

Vente renvoyée au 4 de cause du mauvais temps.

Vacherie! Vacherie!

PAR E. M. JACOBS, huissier.

Il sera vendu, jeudi 4 septembre 1862, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Poloque et Grands Hommes et Poloque:

25 belles vaches laitières,
2 taureaux,
3 génisses,
1 paire de chevaux.

La clientèle et les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, de $100 à $200 30 jours; au dessus de $200, 4 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Succession de Mme Jules Le Blanc.

PAR J. COMMUNY, Exécuteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 4 septembre, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Magazine, entre les rues Canal et Douane, en vertu de ... et conformément à un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 3 juin 1862, pour le compte de la succession de Mme Jules Le Blanc, la propriété ci-après décrite, située dans le Troisième District de cette ville, savoir:

UN TERRAIN situé dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Marais, Tremé et Kerlerec. Le dit terrain a front de ... pieds sur la rue de l'Esplanade, sur ... pieds de profondeur; le dit terrain est désigné par le No ... sur un plan ... [partly illegible]

Ensemble toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une maison à deux étages, ... en briques et l'étage supérieur en bois ...

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt, ... [partly illegible]

PAR E. B. SYKES, encanteur.

Farine et porc mess.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, par ... à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 30—

1200 barils farine, marques favorites, garanties en bon état.

100 do porc mess.

Conditions—Comptant, en monnaie ayant cours.

Jambons, épaules et papier à enveloppes.

PAR E. B. SYKES, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, rue des Magasins No 30—Au débarquement jambons prime passés au sucre, 30 boucauts épaules de bacon, 300 rames papier à envelopper. Conditions—Comptant en monnaie ayant cours.

Quincaillerie, Coutellerie, Articles de fantaisie.

R. SCOTT, encanteur, Rue des Magasins.

VENDREDI 5 septembre, à 10 heures, quincaillerie, comprenant: couteaux et fourchettes, couteaux de poche, ciseaux, outils de charpentier, cadenas, serrures, etc., chandeliers, outils, serrures, gonds de fantaisie et articles de fantaisie.

Conditions—à la vente.

R. SCOTT, Encanteur,

54, rue des Magasins

JEUDI, 4 septembre, à 10 heures:

25 caisses amers bitters,
25 do vin de Californie,
25 do Bourbon whisky,
25 do sardines,
10 do brandy.

10 boîtes sardines, 50 caisses vin, 75 kegs tabac, etc. [partly illegible]

R. SCOTT, encanteur,

Office, No 54, rue des Magasins, encoignure Natchez.

VENDRA aujourd'hui jeudi le 4 septembre, à 10 heures—

25 barils farine extra, 25 barils farine, 10 caisses épices, 10 caisses sherry vin blanc, etc. [partly illegible]

Farine, farine de maïs, jambons, porc, savon, harengs, avoine, à l'encan.

PAR E. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 10 heures, au parc No 30 de W. H. Bell, 2me District—

12 barils farine, 50 barils farine de maïs, 14 caisses savon, 50 barils harengs, 25 sacs avoine, 25 barils jambons Cincinnati, etc. [partly illegible]

3,000 sacs maïs à l'encan.

PAR E. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, à 10 heures, au brick Cyclone, en face de la Place Jackson, 3,000 sacs maïs.

1000 barils farine de marques bien connues—Vente à l'encan

PAR E. T. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi 5 du courant, à 10 heures, au brick Alice M. Cail, au poteau No 20, 2me District—1000 barils farine de marques bien connues, Favorite, Genesee, Superfine, Ville France.

Conditions—comptant.

Institution pour les jeunes gens.

UNE Institution sera ouverte le premier lundi de septembre, à l'encoignure des rues Rempart et Bourgogne, pour l'instruction des jeunes gens dans toutes les branches d'une éducation libérale et pratique. Les différents départements seront sous la direction de professeurs distingués.

Ch. Lavender, ci-devant directeur du Collège Jefferson à St André.

Rév. Ch. ..., principal de l'école Sept ...

Pour les conditions, s'adresser à l'institution.

—Références.—

Dr D. D. Holliday, Gén. Jones
W. C. Commack, Dr P. Lefon
A. J. P. ..., Jos. Tait
A. F. Cognabett, W. B. Smith
G. Sabatier, J. Gonnard
Lamonthe, Dr C. Delery

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Rocker.

La Louisiana Academy est actuellement transférée dans le local situé rue Dauphine, qui sert à l'hôpital, au No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

De vastes appartements destinés particulièrement aux élèves pensionnaires sont disposés de façon à leur procurer tout le confort désirable.

L'externat demeure fixé aux mêmes conditions que précédemment. Les prix varient de $5 à ... suivant la force des élèves.

Deux professeurs d'anglais et de mathématiques sont attachés à l'établissement.

M. G. GRANER reste chargé des cours de latin, de grec et d'allemand.

M. FERRIER conserve la direction des classes françaises.

☞ Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital No 34, entre Dauphine et Bourgogne.

F. A. MADER,

Professeur de Langues Modernes et de Mathématiques,

SE dévouant entièrement à l'enseignement privé, offre ses services aux chefs de famille et d'institutions particulières. Pour conditions, s'adresser au No 391, rue Bourgogne (continuation de la rue Bourbon), entre Grands Hommes et Craps.

REFERENCES—MM. S. S. De La Serre, E. F. Minton, E. J. Gueringet, E. Nodal, Dr Contrelle, F. E. Mader, J. W. Mader, O. De Armas, J. J. Waller.

INSTITUTION

G. ROYAS ET LAFRAITRE

Rue Conti 1x3, entre Dauphine et Bourgogne.

Ouverture des classes le 1er LUNDI de septembre 1862.

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue de la Douane,

Entre Bourgogne et Rempart No 181

MME MACÉ informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui voudraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, pour rendre mieux, son Institution de Gentilly à la Nouvelle-Orléans, rue Douane, entre Bourgogne et Rempart No 181.

☞ Les classes recommenceront lundi, 1er septembre.

MR. GEORGE H. GORDON, professeur de grec et de latin, de mathématiques et de littérature anglaise, recevra ses élèves LUNDI, 1er septembre, à 4 heures dans la rue des Champs-Elysées No. 177. Prix—$5, $7 50 et $10, suivant les branches.

F. GONTHIER.

Successeur de John & Ed. Decourbe,

Marchand tailleur,

Rue St Charles, encoignure Commune.

CHAMPAGNE.

40 CAISSES Champagne Grand Sillery de premier qualité marque CHL DE PEYDRE & CO, à vendre par OSCAR BERCIER & CO.

STAFFORD'S RANGERS.

ATTENTION.

ENROLEMENT volontaire pour le service actif des Etats-Unis—$25 en avance, plus rations pour la famille, plus solde de $13. S'adresser à l'angle des rues Toulouse et Marais.

Par ordre, Wm. SELBY, Lieut. recruteur.

AUX NATIVE GUARDS

Et à mes compatriotes en général

ATTENTION!

ENROLEMENT volontaire pour service actif des Etats-Unis, $25 en avance, équipement et armes gratis, plus rations pour la famille. Paie par mois $13. S'adresser encoignure Orléans et Claiborne.

RODOLPHE GARDNER.

Par ordre du A. ... STAFFORD, Député ...

AUX NATIVE GUARDS

Et à mes autres concitoyens en général

ATTENTION!

VENEZ vous engager au dépôt des Guards pour l'armée—$100 en 160 acres de terre après la guerre, $25 en avance, équipement et armement gratis, $13 par mois; plus ration pour la famille. Bureau de recrutement, à l'encoignure de la rue ... et Amour.

Par ordre du colonel A. B. STAFFORD, Député ...